



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 6 JANVIER 2026 À 18H00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
2	AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
4	AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
5	BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	Départ après la délibération 2
6	BRISON-SAINT-INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
7	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Arrivé après la délibération 11
9	ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
10	GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
11	LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
12	LE BOURGET-DU-LAC	T MERCAT Nicolas	
13	LE BOURGET-DU-LAC	T SIMONIAN Edouard	
14	LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
15	MOTZ	T CLERC Daniel	
16	MOUXY	T PERSON Armelle	
17	PUGNY-CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	Arrivé après la délibération 1
18	RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	Départ après la délibération 3
19	SAINT-OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
20	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
21	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
22	TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
23	TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
24	VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
25	VOGLANS	T MERCIER Yves	

20 communes présentes

Absents excusés :

CHINDRIEUX BARBIER Marie-Claire
VIONS ARRAGAIN Manuel



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 décembre 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 15 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2026
Exécutoire le : 13 JAN. 2026
Publiée / Notifiée le : 13 JAN. 2026
Visée le : 13 JAN. 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°25054 : Travaux d'aménagement d'une voie verte – Rondpoint de Chaudieu vers le Stade (commune de Chindrieux) - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet d'aménagement d'une voie verte du Rondpoint de Chaudieu jusqu'au stade, sur la commune de CHINDRIEUX.

Le marché est un marché à procédure adaptée (MAPA). Le bureau d'études BARON INGENIERIE est maître d'œuvre sur cette opération.

L'estimation était établie à 453 166.74 € HT et la limite de réception des offres a été fixée au lundi 24 novembre 2025. Deux offres ont été reçues.

Au vu des critères d'attribution (60 % prix ; 40% valeur technique), la commission des procédures adaptées réunie le 16 décembre 2025 propose de retenir l'offre du groupement d'entreprises EIFFAGE RCE (mandataire) et FONTAINE TP (co-traitant) pour un montant de 351 488.60 € HT soit 421 786.32 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur le budget 2026 : Mobilité : 143-20AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 6 janvier 2026

Le Président,
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 33
- Présents : 23
- Présents et représentés : 24
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

La secrétaire de séance
Julie NOVELLI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 3 : Marché n.25054 : Travaux d'aménagement d'une voie verte - Rondpoint de Chaudieu vers le Stade (commune de Chindrieux) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 13/01/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/01/2026

Numéro de l'acte : d5691 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260106-d5691-DE

Date de décision : 06/01/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)